



INSERTION
PROFESSIONNELLE,
ENSEIGNEMENT
GÉNÉRAL



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Guéret
- La Souterraine
- Aubusson
- Bourganeuf, Boussac
- Saint-Junien

Socle de compétences : Passerelle

OBJECTIFS

Présentation du dispositif :

L'Habilitation de Service Public (HSP) socle de compétences est un dispositif financé par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

L'accès à ce dispositif de formation conduisant à l'acquisition et à la maîtrise du socle de compétences se fait sans sélection.

Il permet aux demandeurs d'emploi de développer leurs compétences en français, en mathématiques, en langue vivante, en numérique, en Français Langues Étrangères, en Illettrisme et en illectronisme.

- Acquérir les bases de l'environnement et de l'utilisation des outils numériques
- Acquérir les savoirs de base généraux : Niveau de maîtrise visé = degrés 1, 2 et 3 du référentiel de l'Agence National de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI)

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- Durée de formation personnalisée jusqu'à 150h maximum

Validation / Modalités d'évaluation

- Attestation de compétences
- Certification Cléa

Modalités de formation

- Accompagnement et suivi renforcés
- Entrées et sorties permanentes
- Individualisation des parcours
- Utilisation d'outils numériques
- Méthodes pédagogiques actives qui reposeront notamment sur des ateliers sociolinguistiques

Modalités de financement

- Région Nouvelle Aquitaine

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Socle de compétences : Passerelle

CONTENU

Positionnement :

Chaque candidat bénéficiera d'un positionnement qui permettra de mesurer les besoins précis de formation, afin de proposer un programme sur-mesure.

Module : Apprentissage d'une langue étrangère

(degré visé A2, B1 ou B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

Objectif : développer l'aisance des publics dans l'usage d'une langue étrangère en situation pratique

- Développement de compétences de communication, de compréhension, d'expression écrite en langue étrangère,
- Acquisition/l'amélioration des bases de la langue en lien avec un secteur professionnel

Module : Remise à Niveau Français, Mathématiques

(degré minimum d'entrée dans le module = niveau 4 Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme)

Objectif : soutenir le projet professionnel de l'usager (accès à une formation qualifiante, insertion professionnelle, ...)

- Perfectionnement en français (orthographe, grammaire, résumé, dissertation, note de synthèse, amélioration des écrits professionnels, communiquer avec autrui, ...),
- Renforcement des compétences en mathématiques (algèbre, analyse et géométrie, ...).

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Entretien individuel
- Orientation d'un conseiller emploi (France travail, Mission Locale, CAP Emploi, Conseil Départemental...)